



Honoraires de l'agence Combarel Immobilier

Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique, ainsi que l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière. Nous vous informons que :

Honoraires d'agence

Type de transaction	Prix	Honoraires TTC	
Vente	0 - 50 000 €	5 000 €	
Vente	≥ 50 001 €	5,00 % + 5 000 €	
Location	> 0 €	13 €	Tarif locataires: 10€/m ² - visite, constitution dossier, actes + 3€/m ² - état des lieux. (Zone tendue)
Location	> 0 €	13 €	Tarif Bailleurs: 10€/m ² - visite, constitution dossier, actes + 3€/m ² - état des lieux. (Zone tendue)
Programme	> 0 €	5,00 %	

Ces taux s'entendent TVA comprise.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.